

# RAPPORT ANNUEL 2017



# SOMMAIRE

|                            |    |
|----------------------------|----|
| Association FSD France     | 1  |
| Rapport moral du président | 3  |
| République Centrafricaine  | 6  |
| République du Tchad        | 10 |
| Philippines, Mindanao      | 13 |
| Rapport de performance     | 15 |
| Rapport financier          | 16 |

Association FSD France  
33 Allée du Joran  
F-74160 Feigères, France

Phone: +33 450 35 15 43  
Email: [info@fsdfrance.fr](mailto:info@fsdfrance.fr)  
Web: [www.fsdfrance.fr](http://www.fsdfrance.fr)

# ASSOCIATION FSD FRANCE

L'association FSD France travaille pour améliorer la sécurité humaine dans des situations précaires marquées par la violence et l'instabilité. Ses activités principales sont la lutte contre les mines anti-personnel et les munitions non-explosées ainsi que la dépollution de sites contaminés.

L'association FSD France est apolitique et sans but lucratif. Créée en 2008, elle a un statut d'association humanitaire régi par la loi du 1er juillet 1901 et est reconnue comme œuvre d'intérêt général. Les dons versés à l'association peuvent donc être déductibles de l'impôt sur le revenu. FSD France est, pour l'essentiel, financée par des subventions de la Communauté européenne.

L'association a été fondée par des professionnels du déminage et de l'action humanitaire. Son ambition originelle est restée intacte : apporter de l'aide concrète sur le terrain, là où la population civile est menacée par l'insécurité, l'instabilité et la guerre.

Au siège d'Archamps (Haute-Savoie), le fonctionnement de l'organisation est assuré par des bénévoles. Sur le terrain, ce sont des professionnels hautement qualifiés qui mettent en œuvre les projets de l'association. Leur première tâche sur le terrain est de recruter et former des spécialistes locaux. Ils supervisent ensuite les travaux pendant toute la durée des contrats avec les bailleurs de fonds. De par leur nature, les activités menées par les experts expatriés et le personnel national ne sont pas sans risques.

L'association FSD France a un accord de coopération avec l'organisation non-gouvernementale FSD basée à Genève (Suisse). Pour ses activités de déminage humanitaire, FSD France utilise les modes opératoires normalisés de la FSD basée en Suisse. Les opérations sur le terrain sont souvent mises en œuvre conjointement par les deux organisations. FSD France porte cependant seule la responsabilité du reporting envers ses donateurs.





# RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Chers membres, chères membres,

Ces dernières années, l’association FSD France a mis en oeuvre les contrats suivants:

| PAYS        | Durée                                      | Contrat                                                                                                                                 | EURO               |
|-------------|--------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| CAR         | 15.06.15 - 15.12.16                        | Soutien au Ministère de la Défense en République Centrafricaine pour le rétablissement des infrastructures détruites pendant la guerre. | 1’498’450          |
| PHILIPPINES | 01.05.17 - 31.03.18                        | Lutte contre les munitions non-explosées en soutien au processus de paix à Mindanao.                                                    | 1’000’000          |
|             | 01.09.15 - 28.02.17                        |                                                                                                                                         | 1’350’000          |
|             | 01.01.14 - 31.08.15                        |                                                                                                                                         | 875’000            |
|             | 01.11.12 - 31.12.13                        |                                                                                                                                         | 552’098            |
| LIBAN       | 01.09.10 - 31.05.12<br>15.02.08 - 31.12.08 | Déminage de sous-munitions au sud du Liban.                                                                                             | 989’539<br>650’000 |
| ANGOLA      | 18.01.11 - 31.10.16                        | Expertise IMSMA pour le système de gestion des données liées à la lutte contre les mines en Angola.                                     | 550’000            |
| TCHAD       | 11.09.17 - 10.09.21                        | Appui au déminage, au développement et à la protection sociale des personnes vulnérables.                                               | 3’154’147          |

Pendant l'année 2017, FSD France s'est concentrée sur trois actions concrètes :

L'association est installée à Cotabato, au sud des **Philippines**, depuis 5 ans. Des équipes de spécialistes formés par un expert international s'attellent à éliminer les munitions non-explosées qui menacent la population dans les zones de conflits. Peu médiatisés, des combats impliquant différents groupes armés ravagent cette partie du pays depuis des années. L'action de FSD France s'inscrit dans le processus de paix fragile entre le gouvernement des Philippines et le Front Moro de libération nationale, un mouvement rebelle. Des années de travail attendent encore FSD France aux Philippines, et l'association se félicite du renouvellement du contrat avec la Communauté européenne qui devrait permettre aux opérations de continuer.

FSD France est également implantée à Bangui, en **République centrafricaine**, depuis juin 2015. Ce pays a été ravagé par des guerres civiles durant une décennie. L'armée a presque cessé d'exister ; elle a même perdu le contrôle administratif de ses membres. Dans ce contexte chaotique, l'association apporte son soutien au Ministère de la Défense afin que le contrôle civil sur l'armée soit rétabli. L'équipe de FSD France basée à Bangui a réhabilité plusieurs bâtiments administratifs appartenant à l'armée. L'objectif est que les militaires y déposent leurs armes lorsqu'ils ne sont pas en fonction et disposent de locaux de formation ainsi que d'une infrastructure générale. FSD France a en outre mandaté une société informatique afin de développer un outil de gestion permettant la saisie et la gestion administrative de l'ensemble des soldats appartenant à l'armée.

L'activité menée par FSD France dans ce pays sort du cadre ordinaire de l'association mais est grandement utile pour la population civile : pour assurer sa sécurité, il est nécessaire que l'État conserve un minimum de prérogatives sécuritaires, dont une armée nationale. Il est toutefois évident que FSD France, en tant qu'organisation humanitaire, ne peut contribuer qu'au renforcement des aspects civils

(gestion, administration, infrastructure) du Ministère de la Défense et non de ses capacités opérationnelles. Le contrat arrive à échéance début 2018. La poursuite des opérations au-delà de cette date est encore incertaine.

En septembre 2017, l'Union européenne a commencé à soutenir les opérations de lutte contre les mines au **Tchad**, dans le cadre de son projet « Appui au déminage, à la protection sociale et au développement des personnes vulnérables ». Un consortium composé des ONG internationales HI, MAG, FSD France et de l'ONG nationale SECADEV a été constitué pour mettre en œuvre des opérations de déminage, d'assistance aux victimes et, de manière très limitée, pour des activités d'éducation aux risques liés aux mines dans les régions concernées. FSD France est spécifiquement chargée de soutenir et développer les capacités de l'Autorité nationale de lutte contre les mines (HCND) en mettant l'accent sur le développement de la base de données, de l'administration et de la logistique des mines, ainsi que sur la coordination, la planification et l'assurance qualité des opérations. La durée du projet est de quatre ans (2018 – 2021).

Étant donné la spécificité et la technicité de son travail ainsi que le mode de financement provenant presque exclusivement de la Communauté européenne sur la base de contrats détaillés, l'association FSD France n'a, pour l'heure, pas développé d'activités de recherche de fonds ou de communication auprès du grand public, ni en France ni à l'étranger.

Hansjörg Eberle  
Président  
07 juillet 2017





Après le coup d'État de mars 2013 et trois années de gouvernement de transition, les Centrafricains ont élu en février 2016 Faustin Archange Touadera président de la République. Depuis, la capitale Bangui a renoué avec la sécurité, les conflits entre les communautés se sont apaisés et les personnes déplacées ont pour la majeure partie d'entre elles pu rentrer chez elles. Les activités économiques ont donc repris, attirant même des investisseurs étrangers. Cette embellie demeure néanmoins fragile en raison de l'importante circulation d'armes légères et de petits calibres sur l'ensemble du territoire et de la présence croissante et récurrente de groupes armés et d'auto-défense à l'intérieur du pays. Ces factions contrôlent et exploitent les zones minières et les zones de transhumance, ce qui donne lieu à des affrontements réguliers. La crise humanitaire se poursuit ainsi avec un accroissement du nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays, passant de 411'000 en janvier 2017 à 693'000 en février 2018. Le nombre de réfugiés centrafricains a également

augmenté (462'000 en janvier 2017 contre 546'000 actuellement).

Au mois d'avril 2017, FSD France a reçu un second financement de l'Instrument contribuant à la stabilité et à la paix (ICSP) de l'Union européenne afin d'entamer la seconde phase du projet intitulé « Ap-pui au ministère de la Défense centrafricain dans sa capacité d'organisation et d'administration en vue de permettre le contrôle civil sur le secteur de la défense ». Celui-ci s'inscrit dans le cadre de la Réforme du secteur de la sécurité et s'achèvera en juillet 2018.

Ce projet vise l'amélioration de la gestion des ressources humaines, financières et matérielles grâce à une plus grande utilisation de l'informatique et un soutien adapté au personnel. Pour y parvenir, les actions suivantes ont été menées en 2017 : développement de logiciels complémentaires et spécifiques pour la gestion des ressources humaines - amélioration du stockage des données et renforcement de la résistance aux pannes des équipements – et mise en place d'un système biométrique au niveau de l'État-major.







Le projet vise également à améliorer les conditions de travail et la sécurité ainsi que la coordination et la traçabilité des actions au sein du ministère de la Défense nationale et de l'État-major des Forces armées centrafricaines. Pour y parvenir, les actions menées en 2017 ont été les suivantes:

- Réhabilitation/rénovation partielle de trois bâtiments et rénovation complète d'un bâtiment
- Réfection complète du chemin d'accès au ministère de la Défense nationale
- Équipement complet des bâtiments rénovés (meubles et outils de travail informatique)

- Intervention dans les coûts de fonctionnement du ministère de la Défense nationale
- Mise en place du LAN au niveau du site du ministère de la Défense nationale et au niveau de l'État-major des Armées avec l'appui de l'ONI (Office national d'informatique) puis renforcement de la connexion sans fil entre les deux sites
- Installation d'une messagerie formelle interne
- Formation et mentorat des administrateurs et des experts chargés de la maintenance du système d'information.

La mise en exploitation du Centre de formation professionnelle a commencé et se poursuivra en 2018.



Le Tchad est considéré comme l'un des pays les plus touchés par les mines et restes explosifs de guerre dans le monde, mais l'étendue de la contamination est actuellement inconnue. Des enquêtes limitées ont montré une présence importante de mines terrestres, d'engins explosifs improvisés et de munitions abandonnées et non explosées. Ces objets sont les vestiges de décennies de guerre civile, de deux conflits armés avec la Libye et le Soudan et des récents combats contre Boko Haram.

En septembre 2017, le projet PRODECO de l'Union européenne intitulé « Appui au déminage, à la protection sociale et au développement des personnes vulnérables » a commencé à soutenir les opérations de lutte contre les mines dans les régions du nord de Bourkou, Ennedi, Tibesti et dans la zone située à l'ouest du lac Tchad.

Un consortium composé des ONG internationales HI, MAG, FSD France et de l'ONG nationale SECADEV a été constitué pour mettre en œuvre des opérations de déminage, d'assistance aux victimes et,

de manière très limitée, pour les activités d'éducation aux risques des mines dans les régions concernées. FSD France est spécifiquement chargée de soutenir l'Autorité nationale de lutte contre les mines (HCND) en mettant l'accent sur le développement de la base de données, l'administration et la logistique des mines, ainsi que sur la coordination, la planification et l'assurance qualité des opérations. L'efficacité du HCND est largement compromise par un manque chronique de fonds, un paiement irrégulier des salaires et une dynamique négative dans l'organisation du travail.

En novembre 2017, FSD France a procédé à une évaluation approfondie des différentes fonctions du HCND, y compris de la base de données IMSMA. Le rapport d'évaluation, comprenant des recommandations et une feuille de route pour le développement futur des capacités, a été soumis à la direction du HCND pour examen en décembre 2017 et un plan pour les activités futures a été approuvé. Ce projet se poursuivra pendant trois ans et demi.







Tout au long de l'année 2017, le programme de déminage de FSD France aux Philippines a poursuivi son objectif visant à réduire les risques d'explosions, accroître les capacités des organisations locales et des volontaires en matière de déminage et faciliter les opérations conjointes de destruction des engins non explosés entre le gouvernement des Philippines et le Front Moro islamique de libération (FMIL).

Les activités de FSD France, mises en place dans le cadre de l'Instrument contribuant à la stabilité et à la paix (ICsP) de l'Union européenne, soutiennent le processus de paix à Mindanao entre le gouvernement des Philippines et le Front Moro islamique de libération. Ce programme comprend une enquête non technique sur les restes explosifs de guerre (REG), l'éducation aux risques liés aux mines (ERM), aux REG et aux engins explosifs improvisés (EEI) ainsi que la coordination de la neutralisation des REG.

Le déminage a constitué un moyen utile et politiquement neutre pour développer le respect, la confiance et la compatibilité entre les acteurs du processus de paix. En 2017, les instructeurs de FSD France ont également formé le personnel de la Joint Peace and Security Team (JPST) aux procédures de rapports et de

sensibilisation aux REG. Les membres de la JPST sont issus du gouvernement et du FMIL et seront responsables du maintien de la paix et de l'ordre lors de la phase de désarmement de l'accord de paix à Mindanao.

Le programme de FSD France comprend également une assistance à la coordination de la neutralisation des REG. La force opérationnelle conjointe (JTF) de déminage, dirigée par FSD France, reste le centre d'action antimines de facto. Depuis la fin de l'année 2016, 41 missions de neutralisation des REG ont été coordonnées par la JTF. Une telle coordination constitue une partie essentielle du processus de paix puisqu'elle permet la coopération du gouvernement philippin et du FMIL sur la sécurité et les aspects techniques de la neutralisation des REG.

Outre ce travail de neutralisation technique, FSD France a mené plus de 500 enquêtes auprès de communautés locales et de villages de la région de Mindanao. 170 communautés ont identifié des dangers liés à des REG et 169 victimes de mines et de REG ont été signalées et ont fait l'objet d'une enquête. Partout où cela se révèle possible, FSD France travaille en collaboration avec les organisations locales et internationales appropriées afin de mobiliser une assistance aux victimes.



En collaboration avec les bureaux de réduction et de gestion des risques de catastrophe (DRRMO) locaux et régionaux, et afin de contribuer à la sécurité des populations de retour d'exil dans leur village, une formation aux risques liés aux REG a été dispensée aux personnes déplacées des suites d'un conflit, comprenant la résolution de conflits liés à l'occupation des sols. Les populations touchées par les REG ont bénéficié en priorité de l'ERM et, à la fin de l'année 2017, FSD France et son réseau de volontaires locaux avaient dispensé 2'519 sessions d'ERM à 173 364 bénéficiaires. En mai 2017, un conflit a éclaté dans la ville de Marawi ; le groupe djihadiste Maute a occupé la ville pendant cinq mois. Lorsqu'ils en ont été chassés, le centre-ville était en ruines. Des engins non explosés et des EEI se trouvent toujours sous les décombres. Les volontaires de FSD France ont fourni une formation sur les REG et les EEI aux évacués, rapatriés et travailleurs humanitaires dans

les centres d'évacuation, les communautés scolaires et aux points d'entrée dans la ville. Trente-huit volontaires des départements de l'éducation et du bien-être social et du développement ont été formés spécifiquement pour la crise de Marawi. Les cours de formation des formateurs de MRE sont principalement enseignés par des instructeurs philippins. En 2018, FSD France se concentrera sur la formation continue des instructeurs, afin de permettre au ministère de l'Éducation et à d'autres organisations locales de gérer leurs propres cours. Grâce au financement de l'Union européenne, le programme de déminage de FSD France continuera de soutenir le processus de paix à Mindanao l'année prochaine. Les efforts seront axés sur le renforcement des capacités des organisations locales, et notamment des réseaux de volontaires à l'ERM et des équipes conjointes de soutien à la paix, ainsi qu'à l'établissement d'un centre de déminage à Bangsamoro.

# RAPPORT DE PERFORMANCE

FSD France compte aujourd'hui des membres actifs - ou adhérents - provenant d'une dizaine de pays dans le monde. Ses membres bénévoles se réunissent tous les ans lors d'une Assemblée générale, sous forme d'un forum internet. Le Bureau se réunit quant à lui deux fois par année, pour évaluer et décider des défis de développement et de réalisation de projets opérationnels.

Le bureau est composé des personnes suivantes:

- Hansjoerg Eberle, président, 2008 - 2018
- Benedikt Truniger, vice-président, 2008 - 2018
- Friedrich Meyer, membre, 2016 - 2019

En 2017, au niveau de la performance opérationnelle, la FSD France a :

- Complété plus de 500 enquêtes dans des villages et communautés, dont 170 ont été identifiés comme contaminées par des munitions non-explosées;
- Atteint 173'364 bénéficiaires au travers de 2'519 formations de sensibilisation aux risques de mines;
- Réhabilité un camp offrant hébergement et zone de travail pour 2'000 soldats et officiers;
- Finalisé la mise en exploitation et la programmation d'une base de données pour l'enregistrement biométrique de 10'000 employés, la mise en place d'un LAN et d'une messagerie électronique formelle pour le ministère de la Défense nationale;
- Mis en exploitation du Centre de Formation professionnel.

Enfin, toujours en 2017, FSD France a renouvelé la certification ISO 9001:2015, qui couvre les domaines des programmes d'action antimines et la gestion globale des projets, ainsi que toutes les activités qui y sont liées, parmi lesquelles la collecte de fonds, les relations avec les donateurs, la formation, la gestion du risque et les processus de soutien associés.



BILAN au 31.12.2017

| MONTANTS EN EURO                          | 2016    | 2017      |
|-------------------------------------------|---------|-----------|
| Actif circulant et ressources reportés /1 | 917'876 | 1'285'686 |
| Fonds propres /2                          | 120'393 | 160'595   |
| Dettes /3                                 | 797'483 | 1'125'091 |

COMPTE DE RÉSULTAT au 31.12.2017

| MONTANTS EN EURO           | 2016      | 2017      |
|----------------------------|-----------|-----------|
| Produits d'exploitation /4 | 1'962'564 | 2'771'520 |
| Produits financiers /5     | 126'066   | 187'043   |
| Charges d'exploitation     | 2'093'987 | 2'902'344 |
| Charges financières        | 8'456     | 16'017    |
| Charges exceptionnelles    | 27'000    | 0         |
| Résultat d'exploitation    | 13'187    | 40'202    |

Règles et méthodes comptables

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29.11.83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- /1 Ce montant inclut principalement des préfinancements du bailleur de fonds
- /2 Ce montant comprend le capital propre de l'association, y compris le résultat de l'année précédente
- /3 Ce montant comprend EURO 595'614 de produits constatés d'avance
- /4 Ce montant comprend principalement les subventions d'exploitation qui proviennent dans leur globalité de la Communauté Européenne
- /5 Ce montant comprend principalement les charges administratives, accordées par le bailleur de fond

Comme l'année précédente, l'audit a été réalisé par Bruijnse Expert-Comptable et Commissaires aux Comptes S.A.R.L., Bourdeau, France.

